



Paris, le 20 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Comment l'Europe vous aide à financer vos projets communaux et intercommunaux ?

L'AMF met à la disposition des maires et des présidents d'intercommunalité deux outils pédagogiques : un guide pratique et un module de formation interactif

A la veille du lancement de la prochaine programmation des différents fonds européens, notamment en régions, l'AMF propose deux ressources : un guide « *Les fonds européens au service des projets communaux et intercommunaux* » pour les informer des différents fonds, et les accompagner pour en bénéficier et un module de formation interactif en ligne « *Les essentiels sur l'utilisation des fonds européens par les communes et EPCI* » (réservé aux adhérents).

En effet, les fonds européens les plus connus, comme le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds social européen (FSE+) ou même Erasmus+ peuvent concerner les communes et leur intercommunalité.

Si l'Europe semble éloignée des problématiques locales, les communes et intercommunalités, agissent néanmoins quotidiennement dans cet environnement. Plus spécifiquement, les fonds européens, qui représentent une possibilité de financements pour des projets de développement territorial, sont souvent synonymes de complexité et de lourdeurs administratives.

Ainsi, le guide pratique est conçu comme un véritable « tableau de bord ». Il reprend chaque domaine dans lesquels les communes et intercommunalités agissent et permet d'identifier les fonds européens correspondants. Pour naviguer plus facilement dans l'environnement des fonds européens : des fiches individuelles sur chaque fonds reprenant leur définition, les actions finançables, leur fonctionnement, leurs modalités d'attributions et les interlocuteurs dédiés sont mises à disposition.

Enfin, un module de formation interactif (disponible uniquement pour les adhérents), plus opérationnel, « *Les essentiels sur l'utilisation des fonds européens par les communes et EPCI* », réalisé avec le soutien du CNFPT, offre des contenus textuels et audiovisuels. Il fait également le point sur les domaines finançables par les Fonds européens structurels et d'investissement (FESI) et revient sur leurs grands principes de fonctionnement.

[Télécharger le guide](#)

[Télécharger la synthèse du module de formation interactif](#)

[Accéder au module de formation interactif](#)

Marie-Hélène GALIN
Tél. 01 44 18 13 59
marie-helene.galin@amf.asso.fr

Thomas OBERLE
Tél. 01 44 18 51 91
thomas.oberle@amf.asso.fr